

Théorie du ruissellement...

Repères	<h2>La théorie du ruissellement</h2>			
<p>L'impôt sur la fortune (ISF) pèse essentiellement sur les 1 % des plus riches ménages français, dont le revenu net est supérieur à 2 millions d'euros. Selon les données du World Wealth & Income Database (WID), ce patrimoine est constitué, en moyenne, de 70 % d'actifs financiers, contre seulement 30 % de biens immobiliers. ■</p>	<p>Bobard néolibéral. Favoriser l'enrichissement des riches n'a jamais développé l'activité. Au contraire, les inégalités de revenus induites constituent un frein à la croissance.</p> <p>Née dans les années 1980, la théorie dite « du ruissellement » a fait son retour sur le devant de la scène lors des débats suscités par la suppression partielle de l'ISF. Popularisée sous Ronald Reagan et Margaret Thatcher, elle suppose que la richesse ruisselle telle une source, de haut jusqu'en bas, pour bénéficier à tous. En gros : plus les riches s'enrichissent, moins les pauvres sont pauvres. Cette doctrine a inspiré les politiques de réduction d'impôts en faveur des plus fortunés et des entreprises depuis trente ans. Les choix</p>	<p>fiscaux du gouvernement Macron, avec la suppression de quatre milliards d'euros d'impôts sur le capital des plus aisés, au prétexte d'alléger leur fiscalité pour qu'ils investissent, émanent de cette vieille idée néolibérale. Au micro de <i>France Inter</i> le ministre de l'Économie, Bruno Lemaire, a cherché à s'en défendre. Car cette théorie a depuis quelque temps déjà du plomb dans l'aile. « Nous constatons que l'augmentation du revenu des pauvres et de la classe moyenne augmente la croissance, tandis qu'une augmentation du revenu des 20 % supérieurs entraîne</p>	<p>une croissance plus faible. [...] Quand les riches s'enrichissent, les avantages ne se répercutent pas sur le revenu », affirmait même le FMI en 2015. Les plus aisés épargnent plus qu'ils n'investissent, quand ils ne cherchent pas à se soustraire à l'impôt par l'évasion fiscale. Ces réductions d'impôts pour les plus riches ont par ailleurs fortement accru les inégalités. En trente ans, les 1 % les plus fortunés ont capté : 50 % de la richesse aux États-Unis ; 20 % en Grande-Bretagne ; et 10 % en France (chiffres communiqués cet automne par l'OCDE). De surcroît,</p>	<p>les économistes Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron attestent, dans une étude menée en 2015, « d'un lien entre la baisse du taux de syndicalisation et l'augmentation de la part des revenus les plus élevés dans les pays avancés durant la période 1980-2010 ». Les chercheuses démontrent ainsi que l'affaiblissement des syndicats se solde de façon inexorable par un phénomène de tassement des rémunérations du travail, une absence de redistribution des richesses et une baisse de l'influence des salariés sur les décisions d'entreprises. ■</p> <p>CYRIELLE BLAIRE</p>

revue Ensemble de la CGT